



## Transition énergétique et gaz naturel : quel futur pour la filière ?

Comme toutes les filières énergétiques, celle du gaz, et plus largement celle de la chaleur, subit une transformation en profondeur depuis une dizaine d'années, dans une logique de décarbonation des usages. A l'horizon 2035, selon les scénarios de la filière (PG24), en France, la consommation de gaz devrait passer de 476 TWh / an (2018) à 282 TWh / an, soit une baisse de 41% sur la période. Dans ce contexte, comment la filière se transforme-t-elle et s'adapte-t-elle, quels sont les nouveaux métiers (biométhane, ...) ? Cette note apporte une vision de synthèse.

### Analyse Janvier 2026

## Sommaire

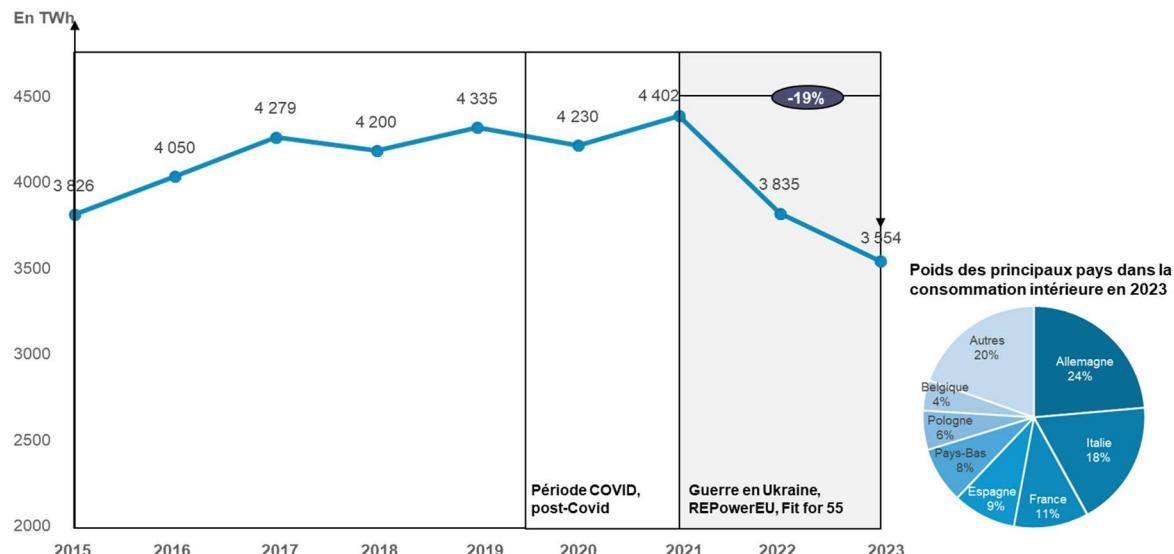
<b>1 DECARBONATION ET MARCHE DU GAZ EN EUROPE : LES JALONS DE L'UE .....</b>	<b>3</b>
1.1    CONSOMMATION DE GAZ DANS L'UE : UNE BAISSE DE 19% ENTRE 2021 ET 2023.....	3
1.2    LES DIRECTIVES ET REGLEMENTS QUI ENCADRENT LE GAZ : UNE SORTIE PROGRESSIVE MAIS ANNONCÉE DU GAZ NATUREL DU MIX ENERGETIQUE .....	4
1.3    PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL A 2050 ET REMPLACEMENT PAR LE BIOMETHANE.....	4
<b>2 LE MARCHE DU GAZ EN FRANCE.....</b>	<b>5</b>
2.1    CHAINE DE VALEUR DE L'ACTIVITE ET PRINCIPAUX ACTEURS .....	5
2.1.1 <i>La chaîne de valeur historique et celle du biométhane .....</i>	5
2.1.2 <i>Origine du gaz naturel consommé et exporté en France : Norvège, États-Unis, Russie et Algérie .....</i>	6
2.1.3 <i>Le développement des gaz verts : des technologies matures et d'autres en développement .....</i>	6
2.2    MARCHES DU GAZ : UNE CHUTE DE LA CONSOMMATION ENTRE 2019 ET 2024 .....	7
2.2.1 <i>Evolution de la consommation du gaz en France : -20,6% entre 2019 et 2024 .....</i>	7
2.3    FOCUS SUR LES DIFFERENTS MARCHES DU GAZ EN 2024 .....	8
2.4    EVOLUTION DES PRIX DU GAZ AU CLIENT FINAL : DES AUGMENTATIONS FORTES .....	8
2.4.1 <i>Evolution des prix aux particuliers : X1,5 entre 2007 et 2024.....</i>	8
2.4.2 <i>Evolution des prix aux entreprises : X2 entre 2007 et 2024.....</i>	9
<b>3 ENJEUX CLES DE LA FILIERE GAZ EN FRANCE .....</b>	<b>9</b>
3.1    LE GAZ DANS LE FUTUR MIX ENERGETIQUE .....	9
3.2    PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION DE GAZ A L'HORIZON 2030 ET 2035 .....	10

## 1 Décarbonation et marché du gaz en Europe : les jalons de l'UE

### 1.1 Consommation de gaz dans l'UE : une baisse de 19% entre 2021 et 2023

**Consommation intérieure de gaz dans l'UE 27 de 2015 à 2023 en TWh et poids des principaux pays en 2023**

Source : analyse SEA sur données Eurostat



La demande de gaz naturel de l'UE est en baisse depuis deux années consécutives. Après une baisse de 13,3 % en 2022, la demande a encore reculé de 7,4% en 2023, pour atteindre une diminution de 19% sur les deux années. Eurostat précise que le niveau 2023 correspond à la demande la plus faible enregistrée depuis le début de la collecte des données en 2008. Cette baisse a été influencée par les mesures du plan REPowerEU visant à mettre fin à la dépendance de l'UE à l'égard des combustibles fossiles russes, ainsi que par la crise énergétique actuelle et la hausse des prix de l'énergie. En 2023, les plus gros consommateurs de gaz naturel de l'UE ont réduit leur demande : de -3,8% en Allemagne, de -10% en Italie et de -11,7% en France. Si l'on considère l'ensemble des pays de l'UE, la demande a diminué dans 21 pays sur 27, avec des hausses enregistrées en Finlande (+25,6%), en Suède (+11,1%), en Pologne (+5,3%), à Malte (+4,5%), au Danemark (+1,1%) et en Croatie (+0,8%).

**Au-delà des initiatives prises par l'UE, il existe aussi des causes structurelles<sup>1</sup> :**

- **Les comportements de sobriété énergétique jouent un rôle clé** : la réduction de la demande de gaz reflète des comportements de sobriété ; ménages et entreprises ont diminué leur consommation volontairement, principalement à cause de la hausse des prix de l'énergie.
- **Restructuration industrielle** : les secteurs gros consommateurs d'énergie ont vu leur activité chuter, affaiblissant la compétitivité industrielle européenne. Ce déplacement structurel explique environ un quart de la baisse de la demande gazière industrielle. Le poids relatif des branches moins énergivores a donc augmenté, traduisant un changement économique durable plutôt qu'un simple remplacement de combustible.
- **Production d'électricité : le gaz remplacé par les renouvelables**. La production d'électricité à partir de gaz naturel a chuté de 26% depuis 2021, représentant près de 40% du recul total de la consommation de gaz. Si, en 2022, une partie a été compensée par le charbon ou le fioul, c'est surtout la montée des ENR électrique qui a permis cette substitution. De plus, la demande totale d'électricité a baissé, accentuant la réduction de gaz utilisé.
- **L'électrification des usages progresse lentement** : malgré son importance pour la décarbonation, l'électrification de la consommation finale d'énergie stagne. Depuis 2021, la consommation d'électricité a diminué de 2% et sa part dans l'énergie finale n'a augmenté que d'un point de pourcentage. Cette lenteur s'explique notamment par la hausse des prix de l'électricité, la faible croissance économique, et le déclin des industries énergivores (par exemple, les ventes de VE ont fortement ralenti (+0,8% en 2024 contre +13% en 2023), celles de PAC ont chuté de 23%).

<sup>1</sup> Source des données : Enerdata

## 1.2 Les directives et règlements qui encadrent le gaz : une sortie progressive mais annoncée du gaz naturel du mix énergétique

### Textes de références de l'UE sur le gaz naturel dans la transition énergétique

Source : analyse SEA sur textes européens

Année	Textes Européens	Focus Gaz Naturel & Réduction de Consommation	Référence du Texte
2020	Pacte Vert & Intégration	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Début de la stratégie de "priorité à l'efficacité énergétique" : chaque kWh de gaz économisé prime sur l'importation.</li> <li>▪ Proposition de révision de la taxation de l'énergie pour supprimer les exonérations fiscales historiques dont bénéficiait le gaz. Le paquet "Fit for 55" s'attaque au prix du gaz via : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marché ETS 2 (mise en place prévue en 2027) : en rendant le gaz plus cher par l'ajout d'un prix carbone, l'UE force la réduction de sa consommation par le levier économique.</li> <li>- La réforme de la taxation : l'UE pousse à ce que le gaz soit taxé plus lourdement que l'électricité (qui est de plus en plus décarbonée).</li> </ul> </li> </ul>	<a href="#">COM(2019)640</a>
2021	Loi Climat & "Fit for 55"	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesure drastique d'un objectif de réduction de 15 % de la demande de gaz entre les mois d'août 2022 et mars 2023 (mesure renouvelée entre avril 2023 et mars 2024, puis jusqu'en mars 2025). Cette mesure a été assortie d'un objectif de remplissage obligatoire des stocks à 90 %.</li> </ul>	<a href="#">Règlement(UE) 2021/1119</a>
2022	REPowerEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obligation pour les États d'économiser 1,5% d'énergie finale par an</li> <li>▪ Interdiction du gaz dans les nouveaux bâtiments publics.</li> </ul>	<a href="#">Règlement(UE) 2022/1369</a>
2023	Directive Efficacité Énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification de l'abandon : obligation de créer des plans de décommissionnement des réseaux de distribution de gaz devenus inutiles. Les GRT/GRD doivent anticiper que certaines zones ne seront plus desservies en gaz d'ici 10 à 20 ans. Ils ont l'obligation d'informer les clients des alternatives de chauffage (éviter qu'ils n'investissent dans des équipements gaz condamnés à court terme)</li> </ul>	<a href="#">Directive (UE) 2023/1791</a>
2024	Paquet Gaz & Hydrogène	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fin des chaudières <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie totale du chauffage fossile (gaz) dans les bâtiments d'ici 2040.</li> <li>- Interdiction des aides à l'installation dès 2025.</li> </ul> </li> </ul>	<a href="#">Directive (UE) 2024/1788</a>
2024	Directive Bâtiments (DPEB/EPBD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fin des chaudières <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie totale du chauffage fossile (gaz) dans les bâtiments d'ici 2040.</li> <li>- Interdiction des aides à l'installation dès 2025.</li> </ul> </li> </ul>	<a href="#">Directive (UE) 2024/1275</a>

Du Pacte Vert au Paquet Gaz & Hydrogène et à la Directive Bâtiments, l'UE planifie progressivement la sortie de l'utilisation du gaz naturel sur son territoire à l'horizon 2050, avec un objectif de remplacement massif des chaudières par des PAC et l'électrification des processus industriels. En parallèle (voir infra.), des objectifs sont assignés pour développer les gaz vert (biométhane, hydrogène notamment).

## 1.3 Projections de la consommation de gaz naturel à 2050 et remplacement par le biométhane Trajectoire 2020-2050 : entre sortie du fossile et essor du biométhane

Sources : Plan REPowerEU, Objectif Climat 2040 (COM/2024/63), Directive (UE) 2024/1788

Horizon	Réduction du Objectif Production Gaz Fossile (vs 2021*)	Objectif Production Biométhane (UE)	Texte de Référence & Contexte
2030	-30% à -35%	35 milliards de m³ (bcm) /an, soit 407 TWh	Plan REPowerEU (2022) : L'UE vise à remplacer 20% des importations russes par du biométhane local.
2040	-80%	~100 bcm /an (potentiel estimé), soit 1163 TWh	Objectif Climat 2040 (COM/2024/63) : Le biométhane devient le pilier de la souveraineté gazière. Le mix gazier restant doit être composé à plus de 75 % de gaz renouvelables (biométhane et hydrogène). Le peu de gaz fossile subsistant devra impérativement être couplé à des systèmes de captage de carbone (CCS).
2050	-100% (Fossile)	95 à 167 bcm /an (selon scénarios), soit de 1104 à 1942 TWh	Directive (UE) 2024/1788 : Fin des contrats gaz fossile. Le réseau transporte 100% de gaz verts.

\* Consommation 2021 UE : 4 402 TWh

Les différents plans et Directives de l'UE ont pour objectif la disparition du gaz fossile dans la consommation à l'horizon 2050 avec une montée progressive des gaz verts, avec un potentiel de production/consommation en 2050 d'un volume représentant entre 31% et 55% de la consommation de 2023 :

- **Horizon 2030 : réduction de la consommation de 30% à 35% par rapport à 2021 (Plan REPowerEU)**
  - Le plan REPowerEU, publié en mai 2022 pour affranchir l'Europe du gaz russe, a considérablement accéléré les objectifs initiaux du plan « Fit for 55 ».
  - Les mesures pour remplacer la baisse de consommation de gaz naturel : efficacité énergétique des bâtiments, déploiement des pompes à chaleur et production de 35 bcm de biométhane.

- **Horizon 2040 : réduction de 80 % de la consommation de gaz naturel** (Modélisations Climat 2040)
  - Les documents de travail de la Commission européenne publiés fin 2024 et début 2025 dans le cadre de la recommandation d'un objectif de -90 % d'émissions de GES pour 2040 précisent la trajectoire de baisse de la consommation de gaz naturel.
  - Ainsi, le gaz résiduel devra être soit décarboné (hydrogène/biogaz), soit couplé à des technologies de captage de carbone (CCS)
- **Horizon 2050 : sortie du gaz fossile**
  - L'objectif de neutralité carbone rend la consommation de gaz naturel fossile (sans captage de carbone) virtuellement nulle.
  - La Directive (UE) 2024/1788 (Paquet Gaz et Hydrogène) fixe la date limite de 2049 pour les contrats de gaz fossile à long terme.
  - Les infrastructures existantes seront alimentées par une combinaison de biométhane et d'e-méthane (méthanation à partir d'hydrogène vert).

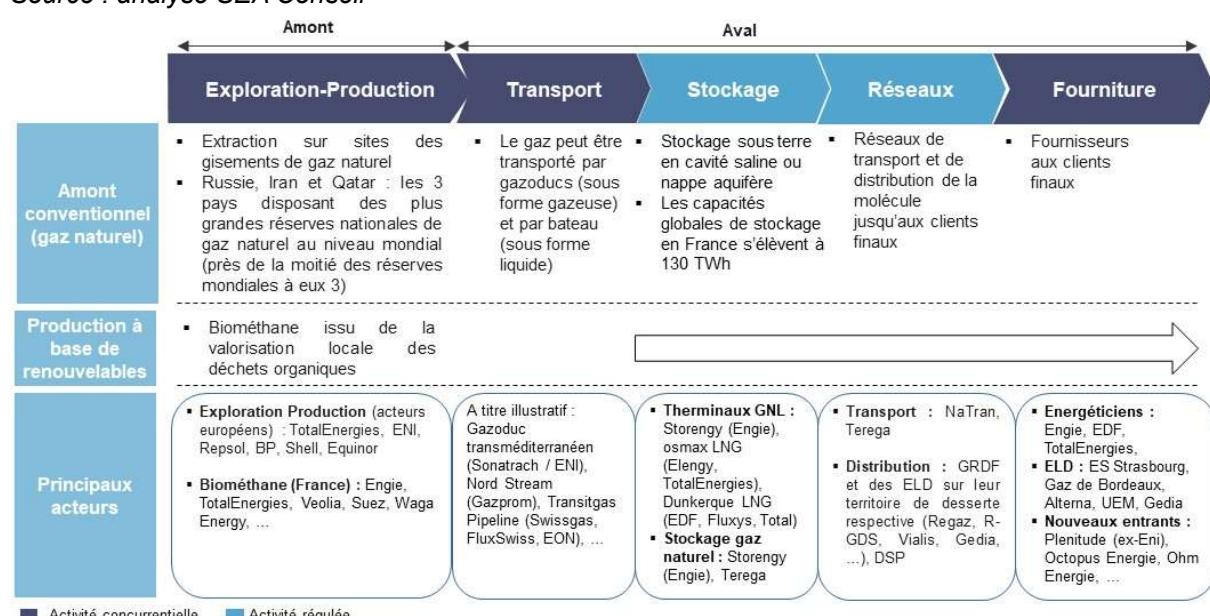
## 2 Le marché du gaz en France

### 2.1 Chaîne de valeur de l'activité et principaux acteurs

#### 2.1.1 La chaîne de valeur historique et celle du biométhane

#### Chaîne de valeur du gaz et principaux opérateurs

Source : analyse SEA Conseil



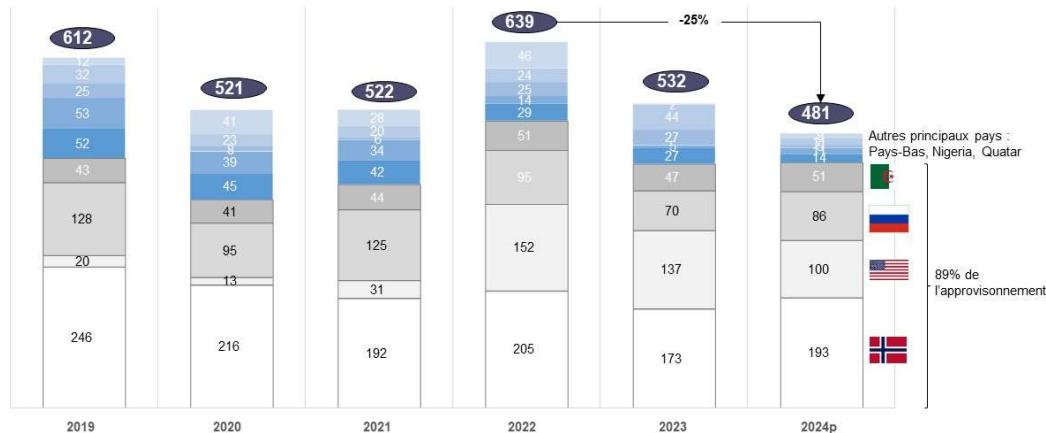
La filière gaz s'est historiquement construite sur le gaz naturel, dans un chaîne de valeur classique, de l'amont (exploration-production) à laval (transport, stockage, acheminement, fourniture). Si la France a été productrice à Lacq (exploité de 1951 à 2013, avec un pic de production en 1978, avec plus de 85 TWh), elle est aujourd'hui dépendante à 100% des importations de gaz naturel (481 TWh importés pour 393 TWh de gaz consommé en France en 2024 – voir infra. les pays d'importation).

Depuis le début des années 2010, une filière de gaz verts (biométhane, ...) s'est organisée, avec un double objectif de souveraineté énergétique et de décarbonation de la filière. Au 30 septembre 2025, 787 installations ont injecté du biométhane dans les réseaux de gaz naturel et leur capacité s'élève à 15,2 TWh / an.

### 2.1.2 Origine du gaz naturel consommé et exporté en France : Norvège, États-Unis, Russie et Algérie

#### Importations française de gaz naturel entre 2019 et 2024 en TWh PCS

Source : données SDES



Les importations françaises de gaz naturel sont globalement en diminution, à 481 TWh PCS en 2024, en baisse de 25% par rapport à 2022. Les importations de GNL restent majoritaires (57%), bien qu'entre 2023 et 2024 elles se replient davantage (-13,3%) que celles de gaz gazeux (-4,5%).

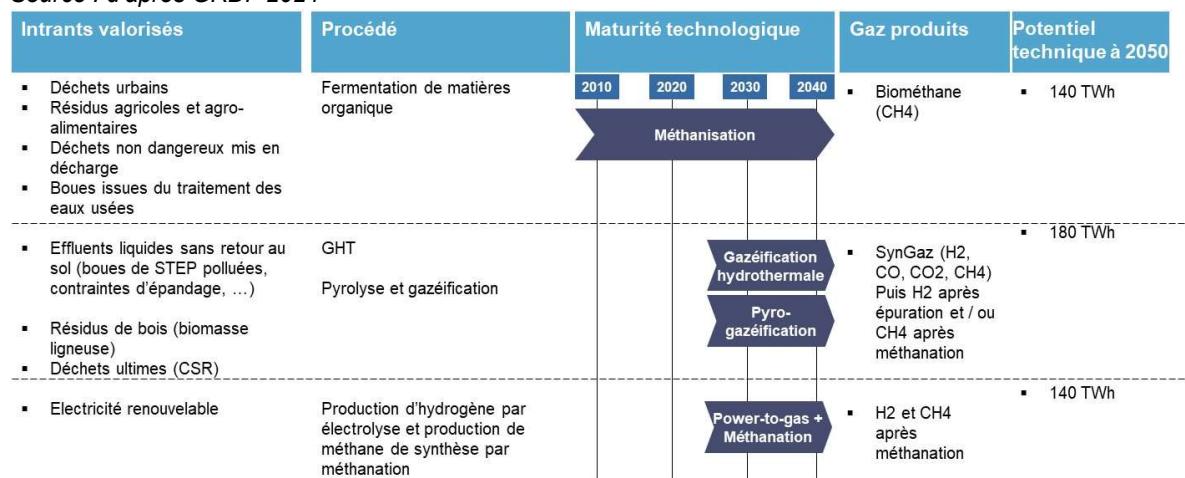
Le gaz importé en France en 2024 provient principalement de Norvège (40%), des États-Unis (21%), de Russie (18%) et d'Algérie (11%), ces 4 pays représentant 89% des importations. Suite à la guerre en Ukraine, les importations provenant des Etats-Unis se sont largement développées, et la Russie reste un pourvoyeur important.

### 2.1.3 Le développement des gaz verts : des technologies matures et d'autres en développement

#### 2.1.3.1 Technologies

##### Chaîne de valeur des gaz verts et maturité technologique

Source : d'après GRDF 2024



La méthanisation, procédé mature, est la filière la plus répandue des gaz verts mais il existe d'autres process pour accélérer la transition d'un gaz fossile vers les gaz verts, et notamment la gazéification hydrothermale, la pyro-gazéification et le power-to-gas.

### 2.1.3.2 Législations et perspectives des gaz verts : des objectifs ambitieux à l'horizon 2030

#### Législations récentes concernant le biogaz

Source : lois, décrets

Lois, décrets	Date	Impact gaz verts
Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)	2016	▪ Introduit un objectif de 10% de biométhane injectés dans les réseaux
PPE2	2019	▪ Fixe un objectif de 24 à 32 TWh de gaz verts produits, dont 14 à 22 TWh pour injection sur les réseaux
Loi "Climat et Résilience"	2021	▪ Renforce le droit à injection de biométhane dans le réseau avec un coût de connexion supporté à 60% par les opérateurs de réseaux ▪ Crée les certificats de production de biogaz (CPB)
Décrets de 2020 et 2023	2020 et 2023	▪ Modification du cadre juridique relatif à la commercialisation et la mise en service des installations de production de biogaz injecté dans le réseau de gaz naturel
Taxe incitant à l'utilisation des énergies renouvelables (TIRUERT)	2023	▪ Intégration du bioGNV dans le mécanisme de fiscalité carburant Tiruert
PPE3	2024	▪ Pour 2030, le projet de PPE3 fixe un objectif de 50 TWh PCS de production de biogaz, dont 44 TWh PCS injectés dans le réseau de gaz de distribution
CPB (Certificats de Production de Biogaz)	2024	▪ Le nouveau décret fixe pour tous les fournisseurs de gaz une obligation, à partir de 2026, de fournir un nombre de certificats de production de biogaz proportionnel au niveau de consommation de leurs clients

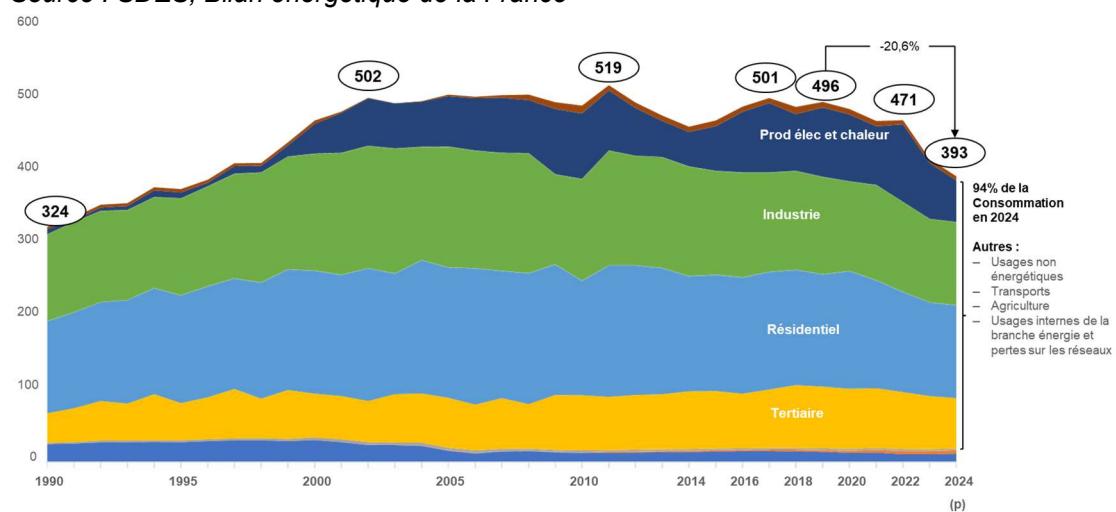
Le cadre législatif français vient globalement en support du développement des biogaz, dans une logique de développement de la filière, comme l'illustre les différentes lois et règlements passés, sachant que la France est aujourd'hui le premier producteur de biométhane en Europe, devant l'Allemagne, avec une part de production supérieure de 21% et un nombre d'installations trois fois plus élevé (même si la taille moyenne des installations françaises sont moins importante). La PPE3 fixe un objectif ambitieux de 50 TWh PCS de production et de 44 TWh de biométhane injecté dans les réseaux d'ici 2030. Cet objectif est largement soutenu par des mécanismes publics, en particulier le dispositif d'obligation d'achat. De plus, les CPB imposent aux fournisseurs de gaz d'assurer une part minimale de biométhane dans leur approvisionnement, créant ainsi une nouvelle incitation sur le marché.

## 2.2 Marchés du gaz : une chute de la consommation entre 2019 et 2024

### 2.2.1 Evolution de la consommation du gaz en France : -20,6% entre 2019 et 2024

#### Consommation totale (hors pertes) de gaz naturel par secteur en TWh PCS

Source : SDES, Bilan énergétique de la France



Avec 393 TWh PCS en 2024, la consommation de gaz naturel corrigée du climat poursuit sa baisse et se situe dorénavant 20% en dessous de son niveau de 2019. En 2023, la baisse de 4,9% est intégralement due à celle du secteur de la production d'électricité et de chaleur qui affiche une baisse de 29,3% de sa consommation de gaz (la production plus importante d'électricité d'origine nucléaire et hydraulique a permis de moins mobiliser les centrales thermiques). Ce secteur utilise 19,5% du gaz consommé en France, derrière le secteur résidentiel (30,5%) et l'industrie (27,3 %), mais devant le tertiaire (16,9%).

## 2.3 Focus sur les différents marchés du gaz en 2024

### Evolution de la consommation de gaz en France par secteurs – 2010 / 2024 en TWh PCS

Source : SDES



Sur les 3 dernières années, et donc à partir de la guerre en Ukraine, la consommation de gaz en France est en régression avec, pour les principaux secteurs de consommation, des différences notables :

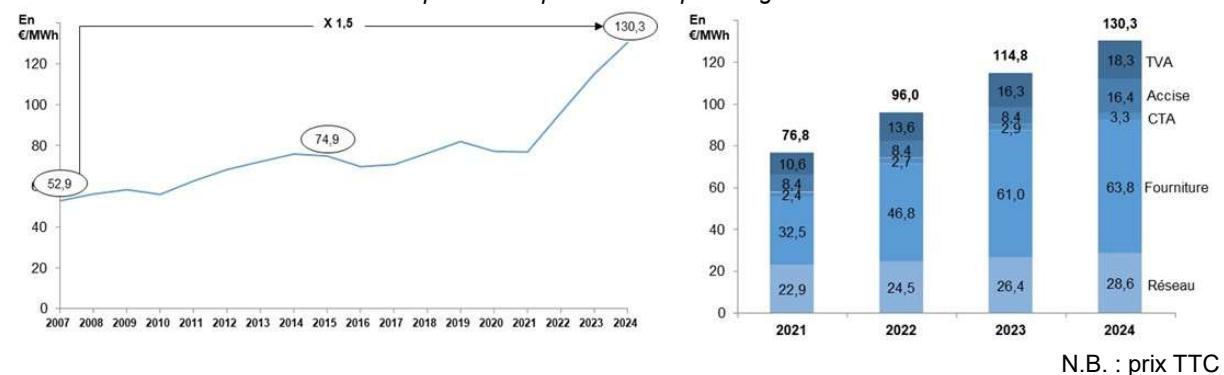
- Résidentiel et tertiaire** : le résidentiel et le tertiaire continuent leur décroissance, même si cette baisse est contenue dans le résidentiel en 2024. Pour autant, la sobriété, l'efficacité énergétique des bâtiments, l'impact prix, l'amélioration des équipements, les réglementations dans le bâtiment jouent sur cette baisse de consommation
- Industrie** : consommation stable, voire en très légère hausse en fonction des secteurs (chimie, raffinage et pétrochimie, métallurgie et agroalimentaire)
- CCGT (centrales à gaz)** : une consommation en forte baisse en 2024 à 16 TWh contre 36 TWh en 2023
- Transports** : seul secteur de croissance du gaz

## 2.4 Evolution des prix du gaz au client final : des augmentations fortes

### 2.4.1 Evolution des prix aux particuliers : X1,5 entre 2007 et 2024

### Evolution des prix de détail TTC aux ménages et structure des prix entre 2021 et 2024

Source : données SDES et SDES / enquête Transparence des prix du gaz et de l'électricité



En période longue, le prix TTC aux particulier a été multiplié par 1,5. Sur les trois dernières années, le prix de détail a continué sa progression, porté avant tout par la composante fourniture (+87% sur la période 2021 / 2024).

#### 2.4.2 Evolution des prix aux entreprises : X2 entre 2007 et 2024



Malgré une baisse entre 2023 et 2024 (imputable à une baisse du coût de la fourniture), les prix hors TVA du gaz pour les entreprises (en moyen sur l'ensemble des catégories de clients), reste largement supérieur aux niveaux d'avant la crise liée à la guerre en Ukraine.

### 3 Enjeux clés de la filière gaz en France

#### 3.1 Le gaz dans le futur mix énergétique

Pour réduire les émissions de GES, comme assurer la souveraineté énergétique, la logique politique suivie en Europe (et donc en France) est la diminution des capacités de l'industrie gazière, la baisse de consommation, tout en préservant les infrastructures en remplaçant le gaz naturel par des gaz renouvelables.

Cette stratégie appelle de nombreuses questions, tant sur les ressources à mobiliser pour atteindre des objectifs ambitieux de production de gaz verts que de coûts d'investissement, et plus largement d'impact sur les prix de vente aux clients finaux de ces sources d'énergie, dont le coût de production est aujourd'hui largement supérieur aux prix de gros sur les marchés du gaz naturel (d'après une étude de la CRE<sup>2</sup>, le LCOE des installations de biométhane en France – différent du tarif d'achat, est en valeur médiane de 130 €/MWh, alors qu'en moyenne, les prix à terme (à 3 ans) du gaz naturel se sont échangés sur les marchés en 2025 à 26 €/MWh).

De fait, et même si certaines initiatives drastiques sont prise au niveau local (la ville de Vienne, en Autriche, a lancé un vaste plan de sortie totale du gaz de la ville à l'horizon 2040), le gaz reste une énergie avec laquelle la transition énergétique va se construire, en s'appuyant sur les infrastructures existantes, comme en transformant la source d'énergie, de fossile à renouvelable<sup>3</sup>.

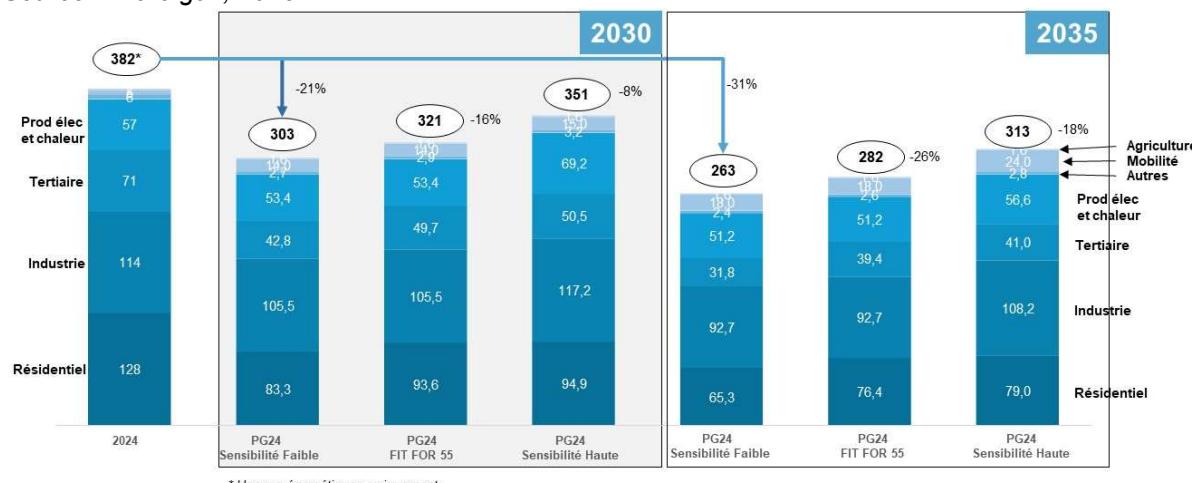
<sup>2</sup> Bilan technique et économique des installations de production de biométhane injecté (hors STEP et ISDND), CRE, décembre 2024

<sup>3</sup> Pour une analyse croisée de deux visions opposées de la place du gaz dans la transition énergétique, voir ces deux articles parus dans la Revue de l'Energie : *Coûts socio-économiques de la décarbonation des réseaux gaz*, Dominique Lafond, Jean-Michel Cayla, Sylvie Magois, La Revue de l'Énergie n°660 – janvier-février 2022 et *De la nécessité des réseaux gaz dans un système énergétique décarboné*, Pierre-Laurent Lucille\*, Guillaume Erbs, Andrew Harbord, Jimmy Kha, La Revue de l'Énergie n°662 – mai-juin 2022.

### 3.2 Projections de la consommation de gaz à l'horizon 2030 et 2035

#### Projections de la consommation de gaz à horizon 2030 et 2025

Source : filière gaz, 2025



Dans le graphique ci-dessus, on présente les projections de consommation de gaz à l'horizon 2030 et 2035 présentés par la filière gaz, qui sont cohérents sur la place du gaz dans la transition énergétique avec l'ensemble des scénarios énergétiques français (établis par RTE, l'Ademe, ou ceux utilisés dans le cadre de la SNBC). À ces horizons, la filière anticipe une baisse continue de la consommation de gaz, avec des fourchettes comprises entre -8% et -21% à l'horizon 2030 et de l'ordre de 31% à 2035 dans le scénario bas, dont on peut retenir les points suivants :

- **Résidentiel et tertiaire** : ces deux secteurs suivent la tendance des années précédentes, dans une logique d'efforts accrus en matière d'efficacité énergétique, de rénovation des bâtiments et d'électrification des usages,
- **Industrie** : présente une demande plus résiliente, car le gaz est toujours nécessaire pour des usages spécifiques, notamment la production de chaleur à haute température et certains procédés chimiques,
- **Pointe électrique** : pour des raisons de sécurité du système électrique, la filière gaz doit maintenir une infrastructure pour faire face aux périodes de pointe de consommation hivernale
- **Développement des gaz renouvelables** : dans la logique de décarbonation, développement des filières de gaz renouvelables avec des objectifs d'ores et déjà fixés par la PPE3,
- **Réseaux** : pour répondre à la baisse de consommation, comme au développement de l'injection des gaz verts dans les réseaux, la filière va devoir investir massivement<sup>4</sup>, comme elle va devoir anticiper des décommissions de certaines infrastructures.
- **Les prix** : la transition énergétique s'accompagne d'une hausse significative des prix de l'énergie aux clients finaux, et les adaptations nécessaires de la filière gazière auront une incidence significative sur les prix du gaz.

Avec l'objectif de sortie des énergies fossiles et son remplacement par des gaz verts, la filière gaz considère qu'elle est entrée dans sa troisième révolution industrielle, dont la mise en place et le déploiement vont s'inscrire dans le temps.

<sup>4</sup> En avril 2023, la CRE publiait un rapport - Avenir des infrastructures gazières aux horizons 2030 et 2050, dans un contexte d'atteinte de la neutralité carbone » - qui anticipait une des coûts d'adaptation des réseaux de gaz en France entre 6 et 9,7 milliards d'euros d'ici 2050.



**SEA Conseil en stratégie est un cabinet de conseil qui accompagne ses clients sur des problématiques de croissance**

- sur quels métiers investir, rester ou sortir ?
- comment continuer à croître ou à augmenter la rentabilité sur des activités existantes ?
- quelles sont les opportunités de marché et les menaces concurrentielles ?
- quelles sont les priorités managériales ?